



## SOMMAIRE

1. Plein feu sur les désherbages
2. Semis de culture d'été
3. Dégâts d'oiseaux et re-semis
4. Vue en plaine

## AGENDA

### Tour de plaine

20 mai à Attichy (60)  
13h30 – avec Lin et  
Chanvre Bio

27 mai à Erchin (59)  
10h – Agriculture bio de  
conservation

### Clin d'œil météo

« De la pluie le premier jour de mai, ôte aux fourrages de la qualité »

## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Plein feu sur les désherbages

Chaleur et humidité : les conditions parfaites pour une explosion des adventices ! En céréales de printemps, les conditions sèches vous ont généralement permis d'intervenir plusieurs fois déjà. Ce sont surtout les problématiques de sols motteux, ayant séché rapidement et de levée irrégulière qui ont compliqué les passages. Dans la plupart des situations, les céréales sont en montaison. Le désherbage mécanique risque d'engendrer plus de dégâts que de bénéfices pour la culture. Pour les semis effectués plus tardivement, un dernier passage est envisageable.

Les levées sont désormais effectives sur les semis de début avril. Point positif, elles sont dans l'ensemble plutôt homogènes. A la Neuville sur Oudeuil, sur un semis de début avril, le passage de la herse étrille à câble sur des lins à 1-2 cm de hauteur au-dessus des cotylédons, engendre quelques pertes par arrachement (photo ci-dessous). Les adventices sont partiellement freinées mais il est difficile de patienter davantage sous peine de ne pas pouvoir les contrôler au-delà du stade 2 feuilles vraies.



➡ Vue de la parcelle après le passage de la herse étrille – 28 avril

**La première intervention en désherbage est envisageable idéalement avec la herse à câble au stade lin 1 cm au-dessus des cotylédons.**

Quelques pieds arrachés mais des adventices également déplacées en vue d'un passage ultérieur !



A ce stade, le passage de la herse est réalisé à vitesse lente et avec une agressivité réduite.

Une deuxième intervention 5 à 6 jours après est à réaliser en augmentant progressivement l'agressivité de l'outil.

Pour des lins moins avancés mais qui se salissent rapidement, la houe rotative peut être utilisée avant la herse étrille car plus sélective.

### Pois de conserve :

Les semis de la première décade d'avril sont levés et supportent maintenant d'avantage les passages mécaniques. La présence de nombreux fils blancs (photo 2 ci-dessous), témoigne de l'intérêt des passages. L'agressivité et la vitesse d'avancement restent limitées, ici 4km/h agressivité 3/4.



Si les conditions le permettent, un désherbage cadencé tous les 4 à 5 jours jusqu'à la jonction des vrilles de pois est nécessaire. (Photos prises chez G. MALEZIEUX à Wissignicourt 02)

### Tournesol :

Les semis le plus précoces arrivent au stades 2 feuilles vraies. Une intervention à la herse étrille est possible, avec une agressivité limitée surtout si le sol est motteux.

Encore une fois, les levées d'adventices sont importantes et rapides cette année. Il convient donc d'être réactif, surtout pour **gérer les adventices sur le rang**. Les chénopodes au stade cotylédons (comme ci-contre en tournesol chez C LEMAIRE à Dizy le gros 02) sont sensibles aux passages en plein et se détruisent relativement facilement. Une fois l'adventice à 2F vraies, l'efficacité chute de façon importante.



### Pomme de terre :



Stade émergence du plant

Les plantations de pomme de terre étant pratiquement finies, il est maintenant temps d'envisager des passages de désherbage à l'aveugle. Les conditions actuelles sont idéales pour passer la herse étrille. Un buttage est à faire 1 ou 2 jours après, le temps de dessécher les adventices. Il va provoquer probablement de nouvelles levées. De nouveau un passage d'herse étrille suivi d'un buttage sera à envisager. Pour cela, les herse étrilles à câbles sont les plus adaptées pour désherber les buttes. Toutefois attention de ne pas rentrer trop profondément dans la butte lors des passages à l'aveugle (dent < 5cm de profondeur) car on pourrait atteindre les premiers crochets qui formeront les futurs tubercules.

Vous pouvez retrouver différents outils dans la vidéo suivante :

[Démonstration désherbage mécanique pomme de terre - YouTube](#)

### Maïs :

Les passages à l'aveugle sont déterminants pour gérer l'enherbement sur le rang et sont d'autant plus efficaces au stade fils blancs des adventices. Ils peuvent se faire à la houe rotative ou à la herse étrille, de manière agressive et à vitesse élevée. Le seul point de vigilance est de vérifier que la profondeur de travail n'atteint pas les germes les plus avancés.

Pierre DURAND, Gilles SALITOT et Clémence LECLERCQ

## 2. Semis de cultures d'été

Alors que les températures pouvaient nous freiner jusque-là, les conditions sont désormais propices pour engager les semis des cultures les plus exigeantes comme le soja et le maïs. La pluie de la semaine dernière a permis d'affiner les préparations de sols les plus grossières en réhumectant les premiers centimètres. Pour le semis, il est nécessaire de disposer la graine dans un sol frais, à une profondeur de 3 à 5 cm pour le soja et 4 à 7 cm pour le maïs. Le tournesol, s'il n'est pas encore semé doit l'être dès à présent, entre 3 et 5 cm également. Surveiller ensuite la germination pour ne pas louper le créneau de désherbage à l'aveugle !

### Rappels des densités de semis :

- Maïs : 100 000 grains/ha
- Tournesols : 70 000 à 80 000 graines/ha, avec un objectif de peuplement de 50 000 à 60 000 pieds/ha
- Soja : 650 000 graines/ha en semences certifiées, 700 à 750 000 en semences de ferme. Attention, les lots de semences de ferme de la récolte 2024 sont souvent de qualité moindre.



Les sols sont réchauffés ! En témoigne les photos ci-dessus, prises le 28/04 lors du semis de la plateforme d'essai variétale tournesol/soja de la CA02 à Dizy le Gros chez C. LEMAIRE, 19°C à 5 cm de profondeur.

Pierre DURAND

## 3. Dégâts d'oiseaux et re-semis

Les premiers semis d'été peuvent être sujets aux attaques d'oiseaux (pigeons et corvidés principalement). On ne le répètera jamais assez, pour limiter les destructions trop importantes, il faut **diversifier les systèmes d'effarouchement** car les corvidés s'y accoutument rapidement. Le premier dispositif doit être **mis en place au plus proche de la levée de la culture (tournesol, maïs)**. Cela peut paraître bête mais vérifier également que votre système est efficace... Un cerf-volant sans vent ne fera pas peur à beaucoup de monde... **Enfin, le passage humain régulier reste souvent la meilleure solution, surtout le matin.**



 Vous observez des dégâts sur vos biens ? Signalez-les !

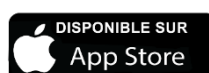
A télécharger sur les stores



NOUVELLE APPLICATION  
SIGNALEMENT DE DÉGÂTS  
DE LA FAUNE SAUVAGE

**Déclarer ses dégâts est important** pour une reconnaissance de l'enjeu au niveau national et pour informer les commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage qui proposent le classement « susceptible d'occasionner des dégâts » de certaines espèces. **L'application « Signaler Dégâts Faune Sauvage »** est accessible depuis décembre 2022 sur smartphone ou via le site internet.

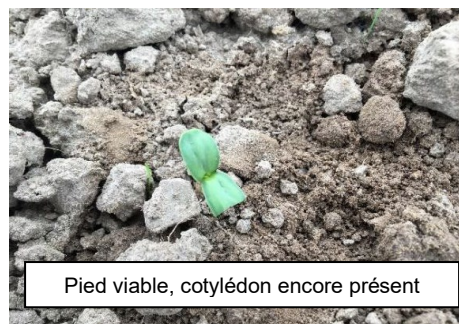


Signaler des dégât en ligne

Le tournesol est la culture la plus impactée par les dégâts d'oiseaux (avec le maïs, non citée dans le rapport de Terres Inovia) et représente 80% à 90% des déclarations selon les années. Le stade plantule est le plus sensible.



Lorsque les cotylédons sont coupés comme sur la photo ci-contre, le pied n'est plus viable. Le re-semis est à envisager sur si les dégâts sont présents sur l'ensemble de la parcelle, s'ils sont très hétérogènes ou si la population de tournesol viable (cotylédons encore présents) est inférieure à 4 pieds/m<sup>2</sup>.



Pied viable, cotylédon encore présent

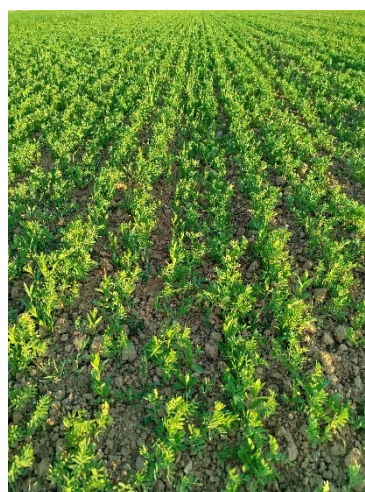
D'ailleurs, si vous devez re-semer des parcelles, voici les priorités à donner :

- Lentille, d'ici la fin de semaine, dernier délai
- Tournesol, pour assurer une maturité suffisante à la récolte, semer au plus tard le 5-10 mai
- Maïs, fin-mai nous semble être la période de la dernière chance pour assurer un bon rendement, sous condition d'un indice de précocité adapté.

Si vous avez des doutes sur les seuils de retournements ou les dates de semis, n'hésitez pas à nous solliciter !

Mégane PERCHE-GUILLAUME

#### 4. Vue en plaine



Lentilles semées le 18 février chez C.Lemaire à Dizy-le-gros.

Evolution en 1 mois : à gauche photo prise fin mars – à droite fin avril

Les lentilles sont maintenant bien développées et couvrent le rang.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)